

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-002320

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5685

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEKKAT

Mohammed

Date de naissance :

Adresse : 32, Lotissement Sindibad, 4. Siab leasa

Tél. : 06 13 07 46 47

Total des frais engagés : 22880 898,50 DHS

Cadre réservé au Médecin

Dr. CHATTAS Abderrazak

Chirurgie Générale et Digestive  
Chirurgie Coelioscopique  
3, Rue Neuf Brisach - Casablanca  
Tél: 0522 31 63 11 - fax: 0522 30 81 11



Cachet du médecin :

Date de consultation : 03 / 05 / 23

Nom et prénom du malade : SEKKAT Mohammed Age: 1936

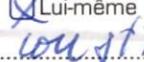
Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



1936

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie : 

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 

Le : 12 / 05 / 2023

Signature de l'adhérent(e) : 



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/05/23	C2		250,00	 Dr. Béatrice Bégin CHAI TAS Médecine Générale et Spéciale Endocrinologie et Diabète Gastroscopie

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	3, RUE Tél: 0522 31 63 11 Montant de la Facture
 <p>PHARMACIE ONZAC 168, Lotissement SINDIBAD Ain Diab - CASABLANCA Tél: 05 22 31 63 11</p>	03/05/23	82, -

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<b>NPE: 09300071</b> <b>Laboratoire SENTISSI</b> <b>Dr. Abdelfattah SENTISSI</b> <b>Demande II - Tour 2 - Casa</b> <b>62 50 39 64 15</b>	<b>15/05/23</b>	<b>B 4,00</b> <b>H = 1,5</b>	<b>561,00</b>

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

**O.D.F**  
**PROTHESES DENTAIRES**

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		COEFFICIENT DES TRAVAUX																	
		MONTANTS DES SOINS																	
		DATE DU DEVIS																	
		DATE DE L'EXECUTION																	
		<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> <td colspan="2">G</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>		H		G		25533412	21433552	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553	B	
H		G																	
25533412	21433552	00000000	00000000																
00000000	00000000	00000000	00000000																
35533411	11433553	B																	
<p><b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>																			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur GHATTAS Abderrazak  
SPECIALISTE DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE LILLE

CHIRURGIE DIGESTIVE-CHIRURGIE THYROIDIENNE

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE

MALADIES DES SEINS-VARICES

CHIRURGIE COELIOSCOPIQUE

Ancien interne des hôpitaux de la R.S. de Lille  
Titulaire du Certificat d'Etudes Spéciales de chirurgie  
générale de la Faculté de Médecine de Lille  
Ex maître-assistant à la Faculté de Médecine  
de Casablanca

الدكتور غطاس عبد الرزاق  
اختصاصي - خريج كلية الطب بليل فرنسا

جراحة الجهاز الهضمي والغدة  
الدرقية والجهاز التناسلي النسوي  
علاج أمراض الثدي والدولي

الجراحة بالتنظير الباطني

داخلي سابقًا بمستشفيات ليل  
أستاذ مساعد سابقًا بكلية الطب

بالدار البيضاء  
03/10/2013

Casablanca, le .....

MR SEKKAT Mohamed



FORLAX 10

1 sachet le matin à jeun

14,90

- Doliprane 1000

82,50

1 q 3 cp/j si douleurs

PPV:14DH00  
PER:02/26  
LOT:M562



Dr. GHATTAS Abderrazak  
Chirurgie Générale et Digestive  
Chirurgie Coelioscopique  
3, Rue 1er Mai Brisach - Casablanca  
Tél: 0522 31 63 11 - fax: 0522 30 81 00



Docteur GHATTAS Abderrazak  
SPECIALISTE DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE LILLE

**CHIRURGIE DIGESTIVE-CHIRURGIE THYROIDIENNE**

**CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE**

**MALADIES DES SEINS-VARICES**

**CHIRURGIE COELIOSCOPIQUE**

Ancien interne des hôpitaux de la R.S. de Lille  
Titulaire du Certificat d'Etudes Spéciales de chirurgie  
générale de la Faculté de Médecine de Lille  
Ex maître-assistant à la Faculté de Médecine  
de Casablanca

الدكتور غطاس عبد الرزاق  
اختصاصي - خريج كلية الطب بليل فرنسا

جراحة الجهاز الهضمي والغدة  
الدرقية والجهاز التناسلي النسوي  
علاج أمراض الثدي والدولي

الجراحة بالمنظير الباطني

داخلي سابق بمستشفيات ليل  
أستاذ مساعد سابق بكلية الطب

بالدار البيضاء

Casablanca, le 03/05/2013

Mr SEKAT Mohamed

- PSA

- CAP

Laboratoire SENTISSI  
Dr. Abdelfattah SENTISSI  
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa  
Tél: 05.22.36.62.50 / 39.64.15  
05/05/2013

Dr. GHATTAS Abderrazak  
Chirurgie Générale et Digestive  
Chirurgie Coelioscopique  
3, Rue Neuf Brisach - Casablanca  
Tél: 05.22.31.63.11 - fax: 05.22.30.81.39  


# Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI  
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse  
Spécialisé en Hématologie, Biochimie  
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale  
D.U. Assurance Qualité en B.M.

**FACTURE N° : 2305150035**  
ICE :001578364000055

Casablanca le 15-05-2023

**Mr Mohammed SEKKAT**

Demande N° 2305150035  
Date de l'examen : 15-05-2023

Analyses :

## Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang adulte	E25	E
	CRP4	B100	B
	PSA Total	B300	B

Total des B : 400

**TOTAL DOSSIER : 561 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent soixante et un dirhams s

Laboratoire SENTISSI  
Dr. Abdelfattah SENTISSI  
Rés. Romandie 2 - Tour 2 - Casa  
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15

INPE: 093000271

# Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI  
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse  
Spécialisé en Hématologie, Biochimie  
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale  
D.U. Assurance Qualité en B.M.

Code Patient : 1212130013  
Date de l'examen : 15-05-2023

Mr Mohammed SEKKAT  
Réf : 2305150035  
Prescription : ABDERRAZAK GHATTAS

## BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

30-08-2022

Protéine C-réactive (ultrasensible)  
(Immunoturbidimétrie) 0.53 mg/l (<5.00) 0.35

## MARQUEURS TUMORAUX

30-08-2022

PSA total 1.530 ng/ml (<6.500) 1.080  
(Dosage ECLIA ELECSYS 2010) 1.530 µg/l (<6.500)

Demande validée biologiquement par : Dr. SENTISSI Abdelfattah

Laboratoire SENTISSI  
Dr. Abdelfattah SENTISSI  
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casablanca  
Tél. : 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15